



Commission scolaire
des Patriotes

Rapport annuel

École Jacques-Rocheleau
2015-2016





Mot du directeur

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel 2015-2016. Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école Jacques-Rochelleau. Vous constaterez qu'une multitude d'activités sont réalisées chaque année par les élèves, le conseil d'établissement, les parents bénévoles et le personnel de l'école.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier) et l'évaluation annuelle de notre plan de réussite, ainsi que l'évaluation de notre Convention de gestion et de réussite éducative. Il serait très hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées annuellement. Toutefois, je tiens à manifester toute ma gratitude aux membres du Conseil d'établissement, aux membres de l'OPP, aux membres du personnel pour son engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que leur appui.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Stéphane Joyal
Directeur



Profil de l'école et des services offerts

Le contexte

Située au cœur du vieux Saint-Basile-le-Grand, l'école Jacques-Rochelleau/St-Basile compte deux édifices. Le pavillon Saint-Basile reçoit les élèves d'âge préscolaire du secteur de l'école La Chanterelle et de l'école Jacques-Rochelleau. L'autre bâtiment accueille des élèves du primaire, de la 1^{re} à la 6^e. Au 30 septembre 2015, elle comptait plus de 600 élèves.

La clientèle desservie

Au 30 septembre 2015 :

Élèves	142 (préscolaire), 10 (EHDAA 4 ans) et 463 (primaire)
Classes	28 (7 classes du préscolaire, 1 classe EHDAA 4 ans et 20 classes du primaire)
Total élèves	615 élèves

Le personnel

Effectif enseignant titulaire	31 titulaires (incluant les 3 « temps partagés »)
Spécialistes	6 spécialistes (2 anglais, 3 éducation physique, 1 musique), 2 orthopédagogues.

Personnel de soutien	2 secrétaires 7 surveillantes de dîner qui supervisent en moyenne 200 élèves dîneurs 3 concierges, un de jour, deux de soir (firme privée).
----------------------	---

Services professionnels et complémentaires

1 psychologue (3 jours), service d'orthophonie (5 jours pour le secteur SBLG), 1 psychoéducatrice (2 jours), 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (service secteur),

3 techniciennes en éducation spécialisée, 1 préposée aux élèves handicapés. En partenariat avec le CLSC, nous bénéficions des services d'une travailleuse sociale (2 jours) et d'une infirmière (2 jours / semaine).

Service de garde

Environ 328 élèves fréquentent le service sur une base régulière et 6 élèves fréquentent le service de façon sporadique.

16 éducatrices, 1 éducateur, 1 éducatrice classe principale et une technicienne responsable.

La vie parascolaire

Certaines activités sont offertes aux élèves par le personnel de l'école. Parmi celles-ci, on compte l'enrichissement du cours de musique par le biais de la chorale; les activités diverses sur l'heure du dîner; l'entretien des plantes de l'école par les 3e années, le volley-ball au 3e cycle et l'atelier de corde à danser (avec « Sautons en cœur ») pour n'en nommer que quelques-unes.

La vie étudiante

Notre école-village est organisée sur le modèle de notre municipalité. Chaque groupe de la 1ere année à la 6e année est associé à un service public que l'on retrouve autour de l'école dans le vieux village de Saint-Basile. Nous avons en quelque sorte recréée une vie de village dans l'école.

L'encadrement

Le fil conducteur de notre projet éducatif, notre école-village

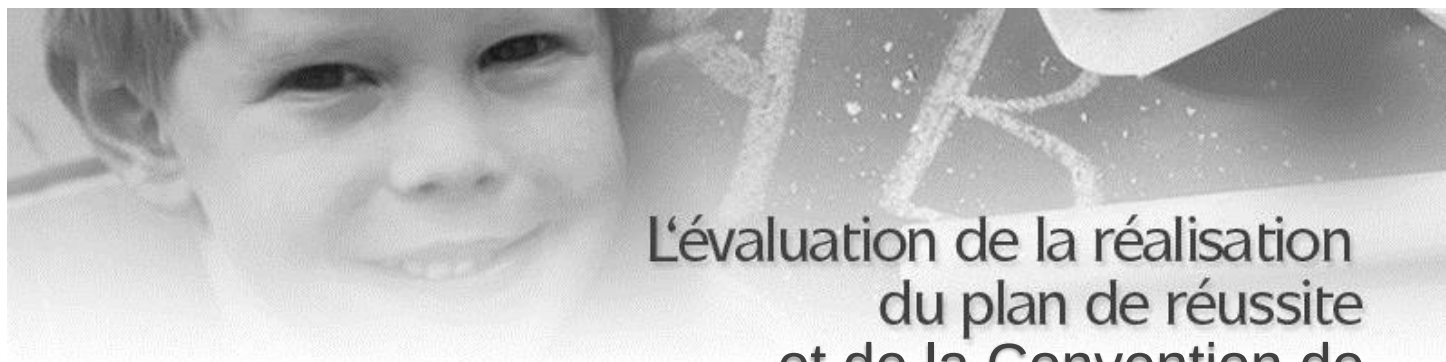
Rappelons que par la métaphore d'« école-village », nous voulons créer un environnement qui favorise la mobilisation des élèves leur permettant de faire le lien entre l'organisation de leur communauté et celle de leur milieu scolaire.

Dans cette perspective, notre code de conduite est en quelque sorte un « permis de se conduire ». Nous avons divisé l'année scolaire en quatre parcours et à chaque fin de parcours, nous récompensons les élèves qui ont conservé 80 points sur les 100 points qu'ils avaient en début de parcours en organisant une activité spéciale. Nous soulignons de façon particulière ceux qui ont conservé tous leurs points. Nous avons ajouté à ce concept l'octroi de « billets WOW! » avec lesquels les élèves se donnaient une chance au tirage de fin d'étape en faisant des « bons coups » pour leur communauté étudiante.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Le budget général de l'école Jacques-Rochelleau tourne autour des 4 millions de dollars par année, dont la majeure partie est redistribuée en salaires. Des allocations de fonctionnement et pour le développement de la pédagogie font aussi partie de l'enveloppe générale. Nous avons terminé l'année scolaire 15-16 avec un budget en équilibre.

Dans un contexte de compression, nous avons dû faire des choix budgétaires. Malgré tout, nous avons conservé un niveau de service similaire aux années antérieures. De plus, un ajout de service a été fait pour mettre en place un nouveau projet de formation destinées aux élèves dyslexiques. Nous avons fait l'acquisition de plusieurs ordinateurs portables pour permettre à certains élèves ayant des besoins particuliers de pouvoir utiliser des logiciels spécifiques. En ce qui concerne le bilan financier du service de garde, nous avons conclu l'année avec un léger surplus.



L'évaluation de la réalisation du plan de réussite et de la Convention de gestion et de réussite éducative.

La Convention de gestion et de réussite éducative de l'école intègre les objectifs contenus dans le Plan de réussite de l'école. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

À la suite de l'analyse des zones de vulnérabilités, l'équipe-école a choisi les pistes d'action suivantes :

- Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1 % (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le résultat moyen final disciplinaire en mathématique chez les élèves, à chacune des années de fin de cycle.
- En 2015-2016, maintenir les 3 activités de transition réalisées pour les élèves du préscolaire.
- Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1% (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le pourcentage de garçons qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de fin de cycle.
- Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1% (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons à chacune des années de fin de cycle.
- Pour la fin de l'année 2015-16, maintenir le nombre de plaintes à 0 à propos des situations de violence et d'intimidation.
- D'ici juin 2016, maintenir l'activité du défi « Moi j'croque ! »
- Pour la fin de l'année 2015-16, maintenir (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant :
 - 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2^e cycle et 15 minutes à la fin du 3^e cycle.
- Pour l'année 2015-2016, réaliser des activités au primaire pour faire la promotion des parcours professionnels.

À la suite de l'analyse des résultats, vous trouverez au cours des prochaines pages la reddition de comptes pour l'année scolaire 2015-2016.

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1 % (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le résultat moyen final disciplinaire en mathématique chez les élèves, à chacune des années de <u>fin</u> de cycle.	Cible 83,2% au 1er cycle 79,5% au 2e cycle 78,3% au 3e cycle																
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.																	
Moyens mis en place - Enseignement explicite des stratégies de résolution de problème. - Modélisation des situations complexes. - Référentiel commun pour l'enseignement de la compétence « résoudre une situation de problème ».																	
Résultats obtenus 80,6% au 1er cycle 78,7% au 2e cycle 76,5% au 3e cycle	Constats et/ou recommandations Les cibles n'ont pas été atteintes. L'influence des différentes cohortes a été présente dans l'ensembles des résultats scolaires pour l'année 15-16. <table><tr><th>Niveau</th><th>Taux de réussite</th><th>Note ≥75%</th><th>% élèves en échec</th></tr><tr><td>2^e année</td><td>94,3</td><td>73% des élèves</td><td>6%</td></tr><tr><td>4^e année</td><td>94,6</td><td>73% des élèves</td><td>5%</td></tr><tr><td>6^e année</td><td>90,4</td><td>62% des élèves</td><td>10%</td></tr></table> - Il y a un pourcentage inhabituel élevé d'élèves en échec en mathématique, plus particulièrement pour la cohorte de 6^e année. - En 2^e année, la moyenne entre les garçons et les filles est similaire (80,9 pour les filles et 80,1 pour les garçons). - En 4^e année, les résultats moyens et les taux de réussite sont équivalents. - Résultats moyens : Filles 78,9% – Garçons 78,5% - Taux de réussite : Filles 94,7% – Garçons 94,4% - En 6^e année, le taux de réussite des garçons est significativement plus bas (86,0%) que celui des filles (96,7%).	Niveau	Taux de réussite	Note ≥75%	% élèves en échec	2 ^e année	94,3	73% des élèves	6%	4 ^e année	94,6	73% des élèves	5%	6 ^e année	90,4	62% des élèves	10%
Niveau	Taux de réussite	Note ≥75%	% élèves en échec														
2 ^e année	94,3	73% des élèves	6%														
4 ^e année	94,6	73% des élèves	5%														
6 ^e année	90,4	62% des élèves	10%														

Objectif En 2015-2016, maintenir les 3 activités de transition réalisées pour les élèves du préscolaire.	Cible 3 activités de transition
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Visite des écoles de quartier (et courte activité en classe). - Les élèves qui fréquenteront la même école en 1^{ère} année du premier cycle sont regroupés pour aller jouer dans les parcs. - Visite hâtive de la classe et rencontre avec l'enseignant(e) pour les élèves à risque et certains élèves avec PI.	
Résultats obtenus Les 3 activités de transition ont été réalisées.	Constats et/ou recommandations Toutes les activités de transitions ont été réalisées au courant de la dernière année scolaire. Elles ont un effet très positif sur le niveau d'anxiété des élèves. Ces activités sont à maintenir.

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1% (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le pourcentage de <u>garçons</u> qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de <u>fin</u> de cycle.	Cible 70,4 % au 1^{er} cycle 66,2 % au 2^e cycle 37,5 % au 3^e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Enseignement systématique des stratégies de lecture. - Cibler des stratégies de compréhension par cycle et en faire un enseignement explicite et systématique en lien avec la progression des apprentissages. - Uniformisation par cycle des pictogrammes associés à ces stratégies. - Faire vivre le programme « Petit mot, j'entends tes sons » aux élèves du préscolaire.	
Résultats obtenus 54,76 % au 1^{er} cycle (23 garçons sur 42) 61,11 % au 2^e cycle (22 garçons sur 36) 30 % au 3^e cycle (13 garçons sur 43)	Constats et/ou recommandations Les cibles n'ont pas été atteintes. L'influence des différentes cohortes a été présente dans l'ensembles des résultats scolaires pour l'année 15-16. Les cibles étaient trop ambitieuses pour ces différentes cohortes. - Il y a un écart très important entre la réussite des garçons et des filles en 15-16 en 2^e année, 40 filles sur 46 ont obtenu un résultat supérieur à 75%. 14 élèves n'ont pas atteint la cible de 75% et +, 10 élèves ont obtenu des résultats entre 65% et 75%.

	- Le taux de réussite des garçons des élèves de 4^e année est très appréciable, 97,2% des garçons ont obtenu la note de passage en lecture. - En ce qui concerne les garçons de 6^e année, le plus grand nombre d'élèves (19 élèves) se situe dans la strate des 65% à 74%. Il est difficile de proposer des ajustements lorsqu'il y a un effet en lien avec les cohortes. Nous demeurons confiants que l'analyse effectuée en lien avec les zones de vulnérabilité des élèves, l'actualisation du plan de formation et le souci constant des intervenants à propos de la réussite des garçons aura des effets positifs sur les résultats des élèves.
--	---

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2015-16, augmenter de 1% (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les <u>garçons</u> à chacune des années de <u>fin</u> de cycle.	Cible 79 % au 1^{er} cycle 73,6 % au 2^e cycle 74,7 % au 3^e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Enseignement explicite du code d'autocorrection uniforme pour toute l'école. - Enseignement explicite des règles orthographiques ciblées en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année. - Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire.	
Résultats obtenus 76,5% au 1^{er} cycle 74,9% au 2^e cycle 73,1% au 3^e cycle	Constats et/ou recommandations - Les cibles au 1^{er} et 3^e cycle ne sont pas atteintes. Malgré tout, les garçons du 1^{er} cycle ont obtenu un taux de réussite plus élevé que les filles (97,6 contre 95,7 pour les filles). - Il est aussi important de constater l'écart significatif au 3^e cycle entre le taux de réussite à l'épreuve du ministère, 83,7% pour les garçons et 96,7% pour les filles. Il semble donc que l'épreuve a grandement contribué à diminuer le résultat moyen des garçons du 3^e cycle en écriture. - L'influence de la cohorte est présente pour l'année scolaire 15-16. En effet, il y avait un pourcentage plus élevé d'élèves avec des difficultés académiques en 2^e et 6^e année. - Les outils utilisés sont probants (ex. : code d'autocorrection commun), toutefois, le défi demeure entier en ce qui concerne la motivation des garçons à utiliser de façon autonome la démarche enseignée explicitement.

Objectif Pour la fin de l'année 2015-16, maintenir le nombre de plaintes à 0. PLAINTES • C'est une action par laquelle un parent, un élève, un membre du personnel ou toute autre personne manifeste de l'insatisfaction quant à l'absence d'intervention ou quant à la gestion des interventions en lien avec la situation d'intimidation ou de violence.	Cible • 0 plainte
Lien avec le projet éducatif de l'école • L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place • Zones de jeux et de surveillance délimitées dans la cour. • Interventions ciblées de la TES (gestion des conflits). • Différents ateliers offerts (habiletés sociales, gang de choix, etc.). • Projets spéciaux sur l'intimidation (capsule, intervention du policier éducateur auprès des élèves et des parents, etc.).	
Résultats obtenus • 0 plainte	Constats et/ou recommandations Les cas de conflits sont très présents au primaire. Les jeunes enfants sont en apprentissage de la vie en société et nous avons le mandat d'enseigner explicitement les bons comportements sociaux. Des interventions ont tout de même été effectuées auprès de plusieurs élèves afin de les soutenir dans leur cheminement au plan social (décodage de situations sociales, ateliers de développement d'habiletés sociales, démarche de résolution de conflits, soutien en individuel et en petit groupe).

Objectif D'ici juin 2016, maintenir le nombre d'activités favorisant une saine alimentation.	Cible 1 activité de sensibilisation
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place Faire vivre aux élèves de la 1^{ère} à la 6^e année le défi « Moi j'croque ! »	
Résultats obtenus 1 activité	Constats et/ou recommandations L'école Jacques-Rochelleau est membre ISO ACTIF. Dans le cadre de ce programme, le volet saine alimentation est pleinement valorisé. Les enseignants en éducation physique enseignent un contenu pédagogique sur les saines habitudes de vie.

Objectif Pour la fin de l'année 2015-16, maintenir (par rapport à la moyenne des résultats obtenus au cours des 3 dernières années) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue <u>selon le minutage suivant</u> : 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2^e cycle et 15 minutes à la fin du 3^e cycle.	Cible 99,5% au 1^{er} cycle 99,2% au 2^e cycle 98,3% au 3^e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place Entraînement à la course	
Résultats obtenus 98,9% au 1^{er} cycle 98,6% au 2^e cycle 100% au 3^e cycle	Constats et/ou recommandations Les résultats à l'épreuve de course sont très satisfaisants. Les élèves s'entraînent soigneusement pour participer au cross-country organisé par les éducateurs physiques de notre commission scolaire.

Objectif • Pour l'année 2015-2016, l'activité de sensibilisation sera réalisée dans les classes du primaire pour faire la promotion des parcours professionnels.	Cible • l'activité en 2015-2016
Lien avec le projet éducatif de l'école • L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place • Les parents viennent présenter leur métier.	
Résultats obtenus • L'activité a été réalisée	Constats et/ou recommandations Les enseignants accueillent certains parents afin qu'ils présentent leur métier aux élèves, au grand plaisir des parties concernées. Merci aux parents bénévoles.

Conclusion

Nous sommes très fiers de l'ensemble des réalisations de l'année et de la qualité du travail effectué. Nous sommes constamment en cheminement ! Voici quelques-uns de nos « bons coups » cette année :

- Service TES
- Animation de séances de Zumba (par M. Jean) lors des récréations à l'intérieur
- Kermesse annuelle de juin
- Mur de la reconnaissance
- Spectacle des finissants et des 6^e années
- Spectacle de sauts à la corde
- Voyage à Ottawa
- Activités fin de parcours
- Activités organisées par le comité social tout au long de l'année
- Chorale de Mme Isabelle Carier
- Invitation des élèves de la maternelle à être présents lors de certaines activités du primaire

Le partenariat avec les parents et le Conseil d'établissement sont des clés essentielles à la réussite de nos élèves. Notre devise n'est-elle pas : « Pour élever un enfant, ça prend un village! »



Le Conseil d'établissement

Rapport annuel 2015-2016 Conseil d'établissement de l'école Jacques-Rochelleau

Saint-Basile-le-Grand, 15 septembre 2016

Le conseil d'établissement (CÉ) est composé de cinq parents, élus à l'assemblée générale des parents pour un mandat de deux ans et de cinq membres du personnel dont le mandat est d'un an, soit un membre du personnel de soutien et des enseignants. Les professionnels non-enseignants sont invités à y siéger chaque année, mais étant sollicités dans toutes les écoles où ils travaillent, ils ont préféré céder leur place à un enseignant supplémentaire. Les deux membres de la direction assistent à toutes les réunions, mais sans droit de vote.

Le Conseil s'est réuni neuf fois en 2015-2016. Vous trouverez les ordres du jour et procès-verbaux des réunions sur le site web de l'école, ainsi que les dates des prochaines réunions, qui vous sont également communiquées par le biais du Contact, chaque début de mois. Sachez que vous êtes invités à assister à chacune des réunions, où un point à l'ordre du jour vous est toujours réservé. À ce moment, vous pouvez vous adresser au Conseil d'établissement pour discuter de sujets qui concernent l'ensemble des élèves de l'école. Vous pouvez également envoyer un courriel au Conseil, à l'adresse que vous retrouverez sur le site web. Par contre, sachez que le Conseil d'établissement ne traite pas les dossiers particuliers des élèves. C'est donc à l'enseignant ou à la direction que vous devrez vous adresser pour discuter de vos enfants.

Chaque année, le conseil d'établissement doit étudier et approuver les prévisions budgétaires et le budget révisé de l'école. Les coupures budgétaires imposées par le Ministère ont donc été constatées, ainsi que les efforts de la direction pour en minimiser l'impact sur les élèves. La convention de gestion et de réussite éducative, qui est un document utilisé, évalué et revu chaque année, doit également être approuvée chaque année par le CÉ, tout comme le code de conduite, qui a encore une fois été amélioré cette année pour en faciliter l'utilisation et la compréhension par les élèves.

Parmi les mandats du Conseil d'établissement, on retrouve celui de déterminer la pertinence de faire une ou plusieurs campagnes de financement, ainsi que de choisir, avec les membres de l'Organisme de participation des parents (OPP), leur nature et le fournisseur. Le choix du CÉ s'est porté cette année sur la Fromagerie de l'Abbaye St-Benoît, avec qui nous avons déjà fait affaire en 13-14. Malheureusement, les profits n'ont pas été à la hauteur de nos espoirs cette année, avec un maigre 4401\$. Ces profits servent à financer différentes activités pour tous les élèves de l'école. Des balises ont été déterminées par le CÉ, afin d'encadrer les dépenses et ainsi s'assurer que les profits servent de façon équitable à tous les élèves de l'école, dans un but éducatif ou visant à augmenter le sentiment d'appartenance des élèves à notre école, sentiment qui contribue à la réussite de l'élève. À titre d'exemple, les frais de transport des voyages des élèves de 4^e vers Ottawa et 5^e année pour le Camp vert ont été assumés par les profits des campagnes de financement, réduisant ainsi de beaucoup la facture pour les parents. On compte également l'achat de romans et de chrysalides de papillons, l'achat de matériel pour projets spéciaux ou le défraiement des coûts d'animation de tels projets, entre autres exemples.

Le Conseil est également mandaté pour choisir un photographe, en tenant compte du niveau de satisfaction des parents quant au rapport qualité-prix, mais également du personnel de l'école quant à l'efficacité de l'organisation tant lors de la journée de prise de photos que pour toute la logistique entourant les paiements, ainsi que la livraison et distribution des photos. Vos commentaires sont donc précieux chaque année. Le Conseil a choisi de rester avec le même photographe pour l'année à venir étant donné le degré de satisfaction des parents qui se sont exprimés, en exigeant cependant quelques changements pour améliorer la logistique lors de la prise de photos.

Annuellement, le Conseil doit se pencher sur les critères de sélection de la direction d'école, advenant le cas où un changement de direction s'imposerait. Ces critères sont déterminés en tenant compte des valeurs de l'école, de la couleur et de la nature de notre milieu. Les critères retenus l'an dernier ont été reconduits cette année, aucun changement de notre milieu n'ayant justifié une modification aux critères élaborés.

Je tiens à remercier chaleureusement les parents et les membres du personnel qui ont participé et soutenu le mouvement « Je protège mon école publique Jacques Rocheleau » dont le but était de signifier au ministre notre mécontentement face aux coupures budgétaires imposées à notre école, comme partout ailleurs au Québec. D'ailleurs, l'augmentation des frais du Service de garde, particulièrement lors des journées pédagogiques, y était directement liée. Le mouvement continue de se faire entendre à travers la province, aussi je vous encourage à poursuivre les chaînes humaines et autres manifestations visant à faire comprendre au ministre que les parents refusent de voir les services aux élèves et la qualité de leur éducation compromis. Il faudra quelqu'un pour prendre la relève de l'organisation des événements, à notre école.

Cette année ayant été ma dernière à titre de membre du Conseil d'établissement, mais aussi et surtout en tant que parent de cette école, je tiens à vous dire le plaisir que j'ai eu à faire partie d'une équipe aussi dynamique et dévouée à ses élèves. Le bénévolat des parents fait partie de la culture de l'école depuis des années. Vous êtes généreux de votre temps, et sachez que tous, le personnel et les élèves, l'apprécient énormément. Sans vous, la bibliothèque ne pourrait fonctionner, tandis que plusieurs activités et sorties scolaires ne pourraient avoir lieu. Il serait même impensable de tenir des campagnes de financement ou des séances de photo. Au nom de tout le personnel de l'école, des élèves et des autres parents, je vous remercie chaleureusement de tout ce temps précieux dont vous nous faites si généreusement don. Un merci particulier à Mme Dandy Thibodeau, présidente de l'Organisme de Participation des Parents, dont la tâche est de coordonner et d'organiser les demandes et offres de bénévolat en faisant appel aux parents et en distribuant les tâches à chacun.

Je vous souhaite, à tous, une excellente année scolaire 16-17!

Marie-Josée Michaud,
Présidente